

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 7 octobre 2019

### Les services d'aide à domicile, grands oubliés du PLFSS 2020 : Les fédérations et associations AD-PA, Fédésap et UNA annoncent un mouvement social des salariés très suivi, mardi 8 octobre

En réaction au PLFSS 2020, sans nouvelle mesure pour les services d'aide à domicile, les fédérations et associations AD-PA, Fédésap et UNA tirent la sonnette d'alarme et prévoient une forte mobilisation des salariés en réponse à l'appel à la grève de l'intersyndicale, mardi 8 octobre. Un mouvement soutenu par un grand nombre d'employeurs, tant le secteur est à bout de souffle.

#### Un PLFSS décevant, indifférent au souhait des Français de vieillir à domicile

Face aux difficultés de recrutement rencontrées par les services d'aide à domicile, entraînant d'ores et déjà des ruptures d'accompagnement, donc de parcours<sup>1</sup>, et face à la détresse des salariés, dont les conditions de travail sont les plus accidentogènes<sup>2</sup> en France, **le PLFSS 2020 était l'opportunité d'amorcer la réforme tant attendue par le secteur** et d'injecter un premier financement d'urgence.

Toutefois, l'avant-projet du PLFSS 2020 ne compte aucune nouvelle mesure de financement à même d'engager la future loi. **Alors que « le domicile » est dans toutes les bouches** et dans tous les plans de santé publique (Ma santé 2022, Urgences...), **dès qu'il s'agit de financements dédiés, les services d'aide à domicile deviennent invisibles.**

En effet, pour le secteur, seuls figurent les 50 M € déjà prévus dans la feuille de route de la ministre des Solidarités et de la Santé du 30 mai 2018 (qui représenteraient une augmentation des tarifs de 40 centimes par intervention). Pourtant, le constat est aujourd'hui partagé par tous. **Le rapport de Dominique Libault pointe le besoin urgent d'augmenter les tarifs des interventions de l'ordre de 4 €, soit dix fois plus que ce qui est proposé dans le PLFSS 2020 !** Cet investissement minimum et d'urgence servirait à améliorer les salaires des intervenants à domicile et à créer 10 000 postes.

#### Une 1<sup>ère</sup> mobilisation, demain 8 octobre, soutenue par une grande partie des employeurs

Dans ce contexte, nous, organisations professionnelles, nous mobilisons aux côtés de nos salariés pour faire entendre leur voix et celle des personnes accompagnées et de leurs aidants. Si les premiers méritent **une rémunération et des conditions de travail décentes**, les seconds ont le droit à **une offre de services de qualité, coordonnée et accessible** géographiquement et financièrement. Cette offre de demain, dont le cadre sera défini par la future loi, ne peut être conçue et mise en place sans mesures et financement ambitieux dédiés aux services d'aide et de soins à domicile.

<sup>1</sup> D'après l'enquête réalisée par Opinion Way pour UNA auprès d'un échantillon de 256 directeurs de structures adhérentes en novembre 2018, 10 % des demandes d'accompagnement des personnes en perte d'autonomie n'ont pu être honorées intégralement en raison d'un manque de personnel en 2018.

<sup>2</sup> Selon les données publiées par la CNAMTS, avec 33,4 accidents du travail pour 1 000 salariés en 2017, le secteur de l'aide et des soins à la personne poursuit sa hausse : indice de fréquence à 52,8 pour les salariés des EHPAD et 97,2 pour les salariés de l'aide à domicile (contre 56,8 dans le BTP, en baisse de 3 %).

## Un financement créateur d'emplois sur les territoires. Des emplois, par définition, non délocalisables

**405 000**, c'est le nombre de salariés des branches du secteur de l'aide et des soins à domicile et des entreprises de Services à la Personne aujourd'hui.

D'ores et déjà, les besoins en recrutements immédiats sont estimés à **40 000 personnes**, et à plus de 80 000 emplois dans les 5 ans à venir (Rapport de Branche aide à domicile 2017 et projections « emploi » pour la branche des entreprises de Services à la Personne).

### Contacts presse

**AD-PA** - S. Renault : 01 55 12 17 29 ; [sr.ad-pa@orange.fr](mailto:sr.ad-pa@orange.fr)

**Fédésap** - Diana Mazelin : 06.78.39.57.39 ; [dmazelin@fedesap.org](mailto:dmazelin@fedesap.org)

**UNA** - Alexandra Bardet : 06 86 33 41 87 ; [a.bardet@una.fr](mailto:a.bardet@una.fr)

### A propos

#### **A propos de l'AD-PA : ([www.ad-pa.fr](http://www.ad-pa.fr) - @AssociationADPA)**

L'Association des directeurs au service des personnes âgées (AD-PA) est une association professionnelle française créée en 1989.

L'AD-PA est une association de personnes physiques qui compte aujourd'hui 2 000 adhérents répartis dans toute la France.

Son rôle est de regrouper les professionnels du secteur des services aux personnes âgées (directeurs des établissements pour personnes âgées, des services à domicile et des associations de coordination) au niveau national afin de les représenter, les coordonner, les informer et soutenir leurs actions.

#### **À propos de UNA ([www.una.fr](http://www.una.fr) - @UNAdomicile) :**

L'Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles (UNA) est une fédération à but non lucratif créée le 17 janvier 1970. UNA est à la fois un mouvement associatif militant, un syndicat d'employeurs, un réseau d'associations, mutuelles, fondations, services publics territoriaux (CCAS/CIAS) et hospitaliers. UNA représente plus de 800 structures adhérentes (3000 implantations), employant plus de 90 000 salariés, au sein d'un réseau de 65 unions départementales et 20 unions régionales. Les structures adhérentes à UNA gèrent des activités de services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) auprès des personnes vulnérables, des services de soins à domicile (CSI, SSIAD), des services polyvalents d'aide et de soins à domicile (SPASAD), des services d'accompagnement des familles, des structures d'accueil et de garde d'enfants à domicile, des services à la personne.

#### **À propos de la Fédésap ([www.fedesap.org](http://www.fedesap.org) - @fedesapcom)**

Fondée en 2007 par des dirigeants d'entreprises, la Fédésap représente les intérêts des entreprises de Services à la Personne et Maintien à Domicile contribuant ainsi au développement de la filière du domicile. La Fédésap fédère à ce jour plus de 3 500 entreprises de Services à la Personne dont 2 850 Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD). Nos adhérents accompagnent chaque année plus de 600 000 familles ou personnes de la naissance au grand âge grâce au professionnalisme de quelques 125 000 salarié(e)s.